Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LE THEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Benoît SIMONIN, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Etaient présents : Mmes BIGNON Véronique, MÉRITÉ Valérie, LECONTE Céline, ROBIN Lydie, MM. MAZET-ROUX Pierre, MELLOUX Olivier, SIMONIN Benoît, M. TOURRET Benoît, VOYER Denis

Excusés : Mme FERRANDON Sylvie, pouvoir à M. MELLOUX Olivier
M. BOULIGNAT Florian

Secrétaire : Mme MÉRITÉ Valérie

N° 2026-034-04- 5.3

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTION MAJORITAIRE

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction ministérielle n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, et la circulaire préfectorale n° 11/2026 du 07 mai 2026 prise pour sa mise en œuvre locale dans les communes de moins de 1000 habitants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 990/2026 du 04 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme ROBIN Lydie, M. VOYER Denis, M. MAZET-ROUX Pierre et M. TOURRET Benoît.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election du délégué

Les candidatures enregistrées :

- M. SIMONIN Benoît

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. SIMONIN Benoît : 10 voix

M. SIMONIN Benoît ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Election des délégués suppléants (3)

Les candidatures enregistrées :
- Mme ROBIN Lydie
- Mme FERRANDON Sylvie
- M. MELLOUX Olivier

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :
- Mme ROBIN Lydie : 10 voix
- Mme FERRANDON Sylvie : 10 voix
- M. MELLOUX Olivier : 10 voix

Mme ROBIN Lydie, Mme FERRANDON Sylvie, M. MELLOUX Olivier, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales (Egalité de suffrages : l'ordre est déterminé par l'âge des candidats, du plus âgé au plus jeune).

Mme FERRANDON Sylvie, élue et non présente à cette élection, dispose d'un délai d'un jour à compter de la notification de son élection pour refuser sa fonction et en avertir le Préfet.

PAS D'OBSERVATIONS OU RÉCLAMATIONS

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 05 juin 2026 à vingt heures et vingt minutes, a été, après lecture, signé par le maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

Pour extrait certifié conforme, les membres du conseil municipal présents ou représentés :